Réseau science ouverte entre les agences de financement françaises Perspectives de travail pour 2023













En 2020, <u>l'Agence de la transition écologique (ADEME)</u>, <u>l'Agence nationale de la recherche (ANR)</u>, <u>l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes (ANRS-MIE) l'Agence nationale de sécurité sanitaire de <u>l'alimentation</u>, de <u>l'environnement et du travail (Anses)</u>, <u>l'Institut national du cancer (INCa)</u> et ont signé une <u>Déclaration conjointe en faveur de la science ouverte</u>. Elles affirment ainsi leur volonté de développer une approche concertée pour favoriser la diffusion et le partage des connaissances. Depuis la publication de leur <u>point d'étape</u> en mars 2022, les agences poursuivent leur politique commune et s'engagent pour 2023 à travailler en collaboration sur les axes suivants :</u>

- Promouvoir l'accès ouvert immédiat. Le réseau des agences poursuivra son engagement en faveur du libre accès en recommandant l'accès ouvert immédiat avec licence CC-BY pour les publications issues de projets qu'elles financent. Par ailleurs, conformément à la seconde édition du <u>Plan National pour la Science Ouverte</u>, les agences s'engagent à collaborer à la mise en œuvre de la <u>stratégie de non cession des droits</u>.
- Soutenir la diversité des modèles de publication en accès ouvert. Engagées en faveur de la bibliodiversité, le réseau des agences rejoindra la communauté créée autour du <u>Plan</u> <u>d'Action Diamant</u> publié en mars 2022 et travaillera à identifier des leviers de financement en soutien aux modèles d'édition scientifiques équitables, transparents et pilotés par les communautés.
- Déployer un modèle commun de plan de gestion de données structuré. Afin de préparer les données à leur partage et diffusion éventuelle, les agences s'engagent à collaborer à la mise en œuvre progressive d'un plan de gestion de données exploitable par les machines. Une première étape consistera au déploiement de leur modèle commun de plan de gestion de données structuré, en s'appuyant sur l'outil <u>DMP OPIDOR</u>. Selon leurs domaines d'intervention, les agences s'intéresseront aussi à la sensibilisation des acteurs privés en matière de partage et d'ouverture des données.
- Prendre part aux discussions sur la réforme de l'évaluation de la recherche. Les agences poursuivront leurs échanges pour améliorer leurs pratiques d'évaluation de la qualité scientifique des projets en tenant compte des principes de <u>DORA</u> et des futurs travaux de <u>CoARA</u>. Dans ce cadre, elles veilleront à la prise en compte de tous les produits de la recherche, dont les jeux de données, codes sources et logiciels et à l'utilisation progressive du CV narratif.
- Poursuivre la promotion de l'adoption de l'identifiant ORCID et plus généralement mettre en œuvre une politique d'identifiants uniques et pérennes des acteurs, des structures et objets notamment dans le cadre du déploiement du portail appelprojetsrecherche.fr



En collaboration avec le <u>Collège compétences et formations</u> du comité pour la science ouverte, les agences ont développé un cycle commun de cinq webinaires autour de la science ouverte à destination de leurs collaboratrices et collaborateurs¹. Chaque séance a été animée par une personnalité reconnue pour son expertise sur la science ouverte et a rassemblé une centaine de participants. Les agences poursuivront cette démarche de sensibilisation avec un ou deux webinaires par an sur des thématiques spécifiques autour de la science ouverte.

Ce tableau souligne l'engagement en faveur de la science ouverte des agences de financement françaises et leur traduction effective dans leur politique :

Politique science ouverte en 2022	ADEME	ANR	Anses	INCa	ANRS-MIE
Dans les appels à projets					
 Déploiement du Plan de gestion des données - Modèle Science Europe 	√	√	√	√	√
 Promouvoir le libre accès aux publications scientifiques issues des projets financés 	√	√	✓	√	√
Dépôt des publications issues des projets financés dans <u>HAL</u>	√	√	✓	√	√
 Archivage des codes sources et logiciels produits dans le cadre des projets financés dans <u>Software</u> <u>Heritage</u> et signalement dans HAL 		√	√		
Dépôt des données projets financés sur data.gouv*	√	√	√	√	✓
Mise en place d'un cycle de webinaires de sensibilisation à destination des collaborateurs et collaboratrices	√	√	√	√	√

^{*} Pour l'Anses, l'INCa et l'ANRS-MIE, le dépôt est prévu courant 2023.

-

¹ Voir le programme des cinq séances en annexe.

Annexe : Programme des cinq webinaires mis en œuvre par le réseau

WEBINAIRES SCIENCE OUVERTE













Cycle de webinaires science ouverte

Dans le cadre de leur politique commune en faveur de la science ouverte, l'ADEME, l'ANR, l'ANRS | MIE, l'ANSES et l'INCa, en collaboration avec le <u>Collège Compétences et formations</u> du comité pour la science ouverte, proposent un cycle de cinq webinaires autour de la science ouverte et de ses pratiques à destination de leurs collaborateurs et collaboratrices. L'objectif est de les former progressivement aux enjeux de la science ouverte (libre accès aux publications scientifiques, ouverture des données de la recherche, avec un focus sur le plan de gestion de données). Ce premier cycle pourrait être complété, à l'avenir, par d'autres webinaires.

Programme

Lundi 4 juillet 2022 de 13h30 à 14h30

Intervenante : Amélie Barrio, co-responsable de l'Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique (l'URFIST) – Université de Toulouse

Webinaire n°1 : Prérequis. Enjeux et politiques de science ouverte

- Définition et objectifs de la science ouverte
- Présentation des politiques de science ouverte à l'échelle nationale, européenne et internationale
- Définition du libre accès aux publications et mention des différentes voies de publication
- Introduction aux enjeux en faveur de l'ouverture des données de la recherche

Mercredi 5 octobre 2022 de 13h30 à 14h30

Intervenante : Laetitia Bracco, conservatrice des bibliothèques au sein de la Mission Appui Recherche de la Direction de la Documentation - l'Université de Lorraine.

Webinaire n°2: Initiation: Plan de gestion des données et cycle de vie des données

- Le Plan de gestion des données (PGD) et le modèle de Science Europe
- Le cycle de vie des données et les principes FAIR
- Présentation des outils et structures d'accompagnement
- Introduction aux enjeux politiques, scientifiques, juridiques et économiques des données

Vendredi 14 Novembre 2022 de 13h30 à 14h30

Intervenant : Lionel Maurel, juriste de formation et conservateur de bibliothèques, directeur adjoint scientifique à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS)

Webinaire n°3: Initiation: Libre accès aux publications et licences CC-BY

- Les différents modèles économiques des revues et les notions connexes liées au libre accès (APC, embargo)
- Les licences ouvertes Creative Commons
- La loi pour une République Numérique

Mardi 31 Janvier 2023 de 13h30 à 14h30

Intervenant : Jean-François Lutz, responsable de la Mission Appui Recherche au sein de la Direction de la Documentation de l'Université de Lorraine.

Webinaire n° 4 : Module Approfondissement : Libre accès aux publications

- Le principe des accords transformants
- Le modèle diamant

Mardi 21 Mars 2023 de 13h30 à 14h30

Intervenante : Claire Sowinski, Responsable du service Formation-DoRANum de l'Inist (Institut de l'Information Scientifique et Technique) du CNRS

Webinaire n°5 : Module Approfondissement : Ouverture et partage des données de la recherche

- La politique Horizon Europe relative au partage des données
- Les enjeux juridiques en France autour de la question des données de la recherche
- La structuration française autour des données de la recherche (Recherche Data Gouv ; les ateliers de la données).